

Réf: Dossier 239799

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « INVICTA CREATION » en abrégé « I.C »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN / COCODY ANGRE,  
NON LOIN DE L'IMMEUBLE ADJOUMANI, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 04 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INVICTA CREATION » en abrégé «  
I.C »

Objet : CREATIONS DE CONTENUS DIGITAUX, STRATEGIE EN COMMUNICATION DIGITAL, PARTENARIAT RENUMERER, PUBLICITE.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN / COCODY ANGRE,  
NON LOIN DE L'IMMEUBLE ADJOUMANI, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M LATTO SANLEY YVES PAMPHILE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08999 du 16/08/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59401/GTCA/RC/2023 du 16/08/2023

